



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BIEN CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE EN FRANCE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 23 juin 2022

Avancées dans la gestion du bien des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France

Ce jeudi 23 juin à Espalion (12), Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du bien en série ¹ « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », a présidé le comité de bien - instance principale de gouvernance des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO -, en présence de John Palacin, président de l'Agence française des chemins de Compostelle, et d'Arnaud Viala, le président du conseil départemental de l'Aveyron.

Cette réunion avait pour principal objet de présenter le travail mené sur le plan de gestion du bien, dont la nécessité avait été posée par la dernière évaluation périodique en 2013. Un plan de gestion est avant tout un outil pour les gestionnaires du bien, l'État, l'Agence française des chemins de Compostelle, ainsi que tous les propriétaires des composantes. Il s'organise autour d'objectifs tels que la gouvernance et l'animation du bien, la conservation, la restauration et la protection des composantes et des portions de sentiers, la connaissance scientifique et culturelle du bien, le développement touristique et la coopération internationale qui devrait aboutir à un travail conjoint avec l'Espagne.

Le préfet coordonnateur a fortement insisté sur la mobilisation des élus locaux, des préfets et sous-préfets concernés par les 71 monuments et ensembles monumentaux et les 7 tronçons de sentier qui composent le bien, dans chaque département des 10 régions. Le chantier **d'élaboration d'un plan de gestion national et de plans de gestion locaux** est mené avec l'accompagnement d'un cabinet conseil. Il devrait aboutir dans le courant du **premier semestre 2023**, après la transmission de l'ensemble des documents au centre du patrimoine mondial, à la signature d'un arrêté inter-préfectoral validant le plan de gestion et l'atlas des zones tampons à l'échelle de toute la France.

Au cours de cette réunion, le préfet a pu fixer les futures échéances. Notamment, à partir du mois de septembre 2022, commencera la 3^e session d'évaluation périodique organisée par le Centre du patrimoine mondial et conduite par un groupe de travail mené par la DRAC Occitanie (Direction régionale des affaires culturelles) et l'Agence française des chemins de Compostelle. Il pourra ainsi être fait état des changements majeurs dont le bien aura bénéficié, comme le plan de gestion assorti d'un plan d'action opérationnel.

John Palacin a souligné le plaisir de se retrouver en Aveyron et en Lozère pour ces journées, après ces deux dernières années contraignantes, rappelant le besoin de convivialité et d'échanges. Il a rappelé le rôle moteur de l'Agence française des chemins de Compostelle (ex Acir Compostelle) qui fédère et anime le réseau du bien, accompagne les collectivités propriétaires et soutient la valorisation des chemins de Compostelle. Le travail de fond sur le plan de gestion du bien a permis de construire un projet partagé par l'ensemble des acteurs pour les 5 prochaines années dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la médiation, de l'action éducative et culturelle, du développement touristique et de la coopération, avec l'objectif de faire rayonner ce bien du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour John Palacin, « *faire des chemins de Compostelle, du patrimoine et de l'itinérance un sujet d'action culturelle, une source d'inspiration et de bien-être pour les générations actuelle et future est l'ambition partagée par beaucoup d'acteurs publics et associatifs* ».

En conclusion, le préfet a souligné « *le travail mené par les équipes de l'Agence française des chemins de Compostelle, et de l'État, en particulier par la DRAC. Le bien en série, par son ampleur - 10 régions concernées - et sa spécificité, mélange de sites patrimoniaux et de sentiers, demande l'engagement de tous les partenaires* ».

En 2023, le bien fêtera les 25 ans de son inscription par l'UNESCO. Ce sera une nouvelle occasion de se

retrouver.

Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France

Ce bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 regroupe 71 édifices et 7 sections de sentier qui évoquent et illustrent les conditions spirituelle et matérielle de ce pèlerinage lointain et son rayonnement culturel et artistique dans la société. www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr

L'Agence française des chemins de Compostelle

L'Agence française des chemins de Compostelle, par convention avec l'État, anime le réseau des acteurs du bien culturel « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

L'Agence soutient le développement et la valorisation des chemins de Compostelle par l'édition, la formation, l'information des publics et l'appui aux projets des territoires autour des enjeux d'itinérance. Elle agit en partenariat avec les collectivités, les associations jacquaires et la Fédération française de la randonnée pédestre pour qualifier ces sentiers de randonnée comme des itinéraires culturels porteurs d'une identité commune aux européens.

¹ *bien culturel en série : territoire, patrimoine, paysage ou ensemble de perceptions et représentations humaines incluant deux ou plusieurs éléments constitutifs reliés entre eux par des liens clairement définis (culturels, sociaux ou fonctionnels), Chaque élément constitutif doit contribuer à la valeur universelle exceptionnelle du bien dans son ensemble.*

www.chemins-compostelle.com

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Agence française des chemins de Compostelle

Sébastien Pénari :
sebastien.penari@chemins-compostelle.com